

N° 1

Bulletin Trimestriel
*Les Chemins
du Patrimoine*
22, rue de l'Hôtel
de Ville
83560 St-Julien
Directrice de la
publication :
Raymonde PONS

Racines

Patrimoine du Haut-Var/Verdon

Répertorier, aider à entretenir, valoriser, faire connaître
le patrimoine de la commune de St-Julien le Montagnier

Édito



Nos rendez-vous du mois de Juin sont placés sous le signe de la mémoire. (*mémoire* : nom féminin, faculté de se souvenir...) C'est la raison d'être d'une association comme la nôtre. Se souvenir d'abord que le monde n'est pas né avec nous..... Que ces terres, ces paysages, ces maisons de Saint-Julien, ont été façonnés par nos ancêtres, les Gaulois (inévitables), les Romains (bien sûr) et plus récemment tous ceux qui ont laissé leurs noms aux hameaux de la Plaine.....

Nous sommes, très provisoirement, au bout de cette chaîne immémoriale et nous avons sous les yeux cet héritage, qu'il nous faut comprendre, respecter et (pas facile en ces temps voués au plaisir et au profit) faire respecter ! Alors, cherchons dans nos archives et nos greniers la mémoire de Saint-Julien, retrouvons les habitudes de nos anciens, leurs coutumes, leurs recettes, leurs fêtes. Mettons nos pas dans leurs pas pour la fête de Boisset ou le feu de la Saint-Jean

Seulement, attention, Messieurs-Dames, nous ne sommes pas dans le folklore, mais dans la vie, la VRAIE, celle que nous devons impérativement préserver et transmettre

Monique Hoynant, Vice-Présidente

Pensez à écouter
le « Quart d'heure Histoire et Patrimoine »
chaque vendredi à 8 H45 (rediffusion le
samedi à 14 H30)

Radio Verdon FM 96.5

<http://www.radio-verdon.com>



TROIS

14
JUN

15
JUN

21
JUN

GRANDS RENDEZ-VOUS PATRIMOINE

Chaque année, à la mi-Juin, la Journée du Patrimoine de Pays permet d'ouvrir à la visite de nombreux lieux historiques dans toute la France. A Saint-Julien, cette année, deux manifestations sont prévues les samedi 14 et dimanche 15 juin. Une collecte de documents anciens et une visite promenade. La semaine suivante, tous les Saint-Julienois (et leurs amis !) sont conviés à une troisième manifestation gratuite pour la fête de la musique et la Saint-Jean, à Boisset, le samedi 21 juin. Trois manifestations totalement gratuites.

➔ Samedi 14 juin : « Mémoire de Saint-Julien »

Chacun de vous est attendu le matin à la mairie, à St Pierre (Salle du conseil, de 9 heures à midi). Apportez vos vieilles photos, actes notariés, cartes postales, articles de journaux, témoignages de la vie de nos ancêtres (événements familiaux, école, métiers, guerres...). Ces documents seront scannés et vous seront rendus immédiatement. Ils permettront d'alimenter une exposition à la Maison Maurras.

➔ Dimanche 15 juin : « Du XX^e au XI^e siècle »

Vous pouvez venir avec amis et enfants à cette visite promenade commentée. Nous emprunterons le circuit des monuments et hauts lieux de Saint Pierre au bourg médiéval de Saint-Julien le Montagnier. Nous partirons de la cave coopérative (Réalisation du XX^e siècle) à St Pierre, à 15 heures, nous monterons au bourg par la Fontaine et la Croix, nous ferons le tour des remparts et du bourg médiéval et visiterons l'église romane (Réalisation du XI^e siècle), retour par le Paradis des ânes. Ceux qui veulent éviter la montée à pied, pourront rejoindre le groupe à 16 heures, au Cours, à l'entrée du Vieux Village.

➔ Samedi 21 juin : « On fête à nouveau Saint-Jan à Boisset »

Après plus d'un siècle d'interruption on va à nouveau venir de tous les hameaux fêter le solstice d'été, la Saint-Jean et la musique à Boisset. Apportez vos grillades et vos couverts, on s'occupe du reste : Pain, boissons, barbecue allumé, musique avec le chœur Saint Victoire, montée à la chapelle Saint-Jean Baptiste, et, si le temps le permet, le traditionnel feu de la Saint-Jean. Un joyeux pique nique, à partir de 19 heures 30 !

Pour faciliter l'organisation de cette soirée gratuite, confirmez votre participation à l'Office de Tourisme, 15, rue de l'Hôtel de Ville à St Pierre, 83560 St Julien, Tel 04 94 77 20 95

A l'intérieur, double page à conserver

BLEU ROUGE VERT Circuits de visite du bourg médiéval



Page intérieure, à diffuser
CONCOURS 2008

Créez votre panneau patrimoine pour sauver les calades

Concours 2008

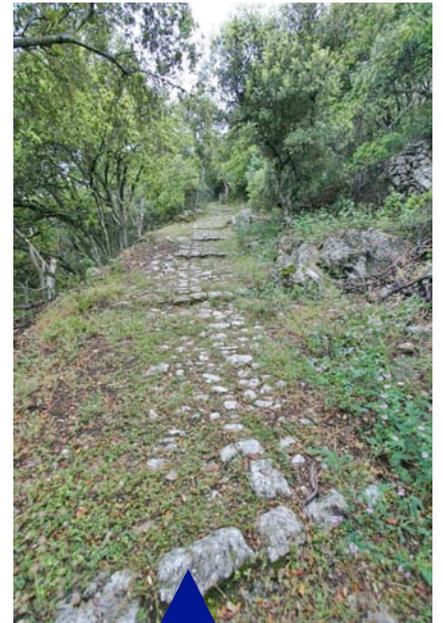
Ouvert à tous, adultes, enfants...

Nos chemins caladés souffrent beaucoup. Ils souffraient déjà d'abandon, maintenant ils souffrent d'agressions de véhicules deux et quatre roues dits « de loisir ». En informant les utilisateurs, aux dépôts des chemins, de la gravité des agressions qu'ils risquent de perpétrer, on peut espérer le retour à un début de sagesse ancestrale !

Imaginez et représentez les images et les quelques mots qui feront comprendre comment un chemin caladé se dégrade et pourquoi il doit être protégé. Tous les projets seront exposés et le bureau de l'association « Les Chemins du Patrimoine » proposera au Conseil Municipal les trois meilleurs projets de panneaux informatifs en vue d'une mise en place au départ de chaque chemin à protéger.

Sous enveloppe à l'adresse des Chemins du Patrimoine* envoyez ou déposez votre proposition de panneau avant le 20 Juillet.

* 22, rue de l'Hôtel de Ville, à la Mairie ou à l'Office de Tourisme de Saint-Julien (83560)



Les clés de sol !

Ce sont ces pierres, placées en diagonale, qui assurent la pérennité d'un chemin empierré (« caladé » comme l'on dit ici).

Elles forment des bute-roues : les deux roues de l'essieu unique des charrettes qui montaient lourdement chargées, pouvaient être calées, à la main, l'une après l'autre, par une seule personne.

Elles forment aussi un drain : leur alignement a été calculé par les anciens pour assurer l'évacuation dans les fossés des eaux de ruissellement.

Pendant des siècles (plus d'un millier d'années pour les Chemins de La Fontaine et du Paradis des Ânes), chaque utilisateur prenait soin de replacer immédiatement toute pierre de bute-roues qui aurait été déplacée.

Depuis quelques années rares sont les utilisateurs qui prennent le temps de réaligner et ré ancrer à la verticale ces pierres déplacées... Et certains sont maintenant découragés par la violence des agressions : chaque coup d'accélérateur d'une de ces machines diaboliques déchausse une ou plusieurs de ces pierres.

IL FAUT DONC, EN URGENCE, TROUVER EN TROIS DESSINS LE MESSAGE INFORMANT LES UTILISATEURS DES DÉGÂTS IRREVERSIBLES QU'ILS RISQUENT D'OCCASIONNER.

EXPRIMEZ-VOUS
autour d'une bande dessinée sur les
chemins CALADÉS à sauvegarder
le CALADAGE PAS
SOYEZ REBELLE protégez les pavés des chemins caladés
1 pavé 2 bonnes intentions
participez à la sauvegarde des
avec vos crayons! vos pinceaux! PAVES des CHEMINS CALADES de SAINT JULIEN le MONTAGNIER
en réalisant une bande dessinée pour informer le public qu'il se trouve sur un chemin caladé. CE CHEMIN EST FRAGILE, IL FAUT LE RESPECTER
remettez vos projets à l'association Les CHEMINS du PATRIMOINE avant le 20 juillet 2008

Circuit Bleu « Bourg médiéval »

1. Départ du Cours

Parking - Vestiges anciens remparts

Se diriger vers la droite, sur le ch. du Paradis des ânes.

2. Chemin du Paradis des ânes

Vue - Accès rapide à St-Pierre

Monter par le haut du chemin du Paradis des ânes.

3. Chemin du Baou

Vergers en rochers - Vue sur la plaine

Descendre le chemin et s'arrêter au virage

4. Accès château

Ruines chapelle et château

Revenir sur ses pas sur l'aire du cimetière et de l'église.

5. Aire de « La Chapelle »

Aire de battage – Vue latérale église

Se diriger vers l'arrière de l'église

6. Chevet de l'église

Architecture abside et absidioles

Traverser le bourg par la rue des Templiers)
et s'arrêter au-delà du N° 259

7. Barris vieux (VIII°)

Restes du premier rempart médiéval

Continuer par cette rue et passer la porte

8. Gourdane

Architecture porte – Moulins à vent

Revenir sur ses pas et emprunter la rue de la Pl. Neuve

9. Place Neuve

École – Maisons d'artisans & bourgeoises

Aller à l'extrémité de cette rue
et remonter la rue des templiers de quelques pas.

10. Charité

Hospice – Architecture portes

Continuer à remonter la rue jusqu'à la place

11. Place Maurice Janetti

Maison commune et maison noble

À droite, par la rue de l'Aire, se diriger vers l'église.

12. Place de l'église romane (XII°)

Place médiévale – Façade église

Retour au Cours par le raccourci à droite
Retour à Saint Pierre par le chemin du Paradis des ânes
ou, visite de l'église et belvédère (Circuit rouge →)

BLEU ROUGE VERT

3 circuits de visite

du bourg médiéval de St-Julien le Montagnier



Circuit rouge Eglise & Belvédère

1. Place de l'église romane (XII°)

Place médiévale – Façade église – Chancel (VI°/VII°)

Entrer dans l'église pour la visite (sauf pendant les offices).

2. Visite de l'église (IMH)

Architecture nef fin premier âge roman (1090/1110)

Latéral droit (XIII° après percement mur enceinte)

Latéral gauche (XVI°)

Maître-autel (reconstruit XVII°)

Poutre de gloire (XVII°/XVIII°)

Tableaux et reliquaires (XVII°)

Santons (XVIII°)

Après la visite de l'église, remontez la rue située derrière
l'église (Promenade du Belvédère) jusqu'au surpresseur.

3. Montée à la table d'orientation

Basse-cour du château féodal – Vue bourg, et hameaux

Panorama à 360° sur 7 départements

(Au nord, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, à l'Est, les Alpes-Maritimes, au sud le Var et les Bouches-du-Rhône, à l'Ouest, le Vaucluse et une partie de la Drôme. Par temps clair, on peut voir aussi des sommets cévenols et savoyards)

Retour au Cours par le raccourci à droite

Retour à Saint Pierre par le chemin du Paradis des ânes
ou, visite du bourg (← Circuit bleu)
ou tour des remparts (Circuit vert →)

Circuit vert « remparts »

Pour ce circuit, on peut partir à pied de Saint Pierre, monter par le Chemin de la Fontaine (il commence devant le camping), faire une halte à la Fontaine et commencer le circuit au repère N°6 « La croix »

1. Départ du Cours

(Voir Circuit bleu)

2. Chemin du Paradis des ânes

(Voir Circuit bleu)

3. Chemin du Baou

(Voir Circuit bleu)

4. Accès château

Continuer sur le chemin vers le muret situé à gauche

5. Béliet hydraulique

Restes de l'installation de montée d'eau

Continuer sur le chemin vers la croix

6. La croix

Mission (XIX°) - Traces de charbonnière

Continuer par la montée du chemin de la Fontaine

7. Gourdane

Architecture porte – Moulins à vent

Longer les remparts par l'extérieur

8. Sous-barri, tours

Tour ronde, carrée et triangulaire

Continuer à longer les remparts

9. Sous-barri, jardins

Anciens jardins potagers et vergers

Continuer jusqu'à l'extrémité du chemin

10. Porte d'Empérié

Accès principal (le seul lors des épidémies)

Revenir sur ses pas et emprunter la rue de la Pl. Neuve

Retour au Cours à droite

Retour à St Pierre par le chemin du Paradis des ânes

ou, visite du bourg (← Circuit bleu)

ou, visite de l'église et belvédère (← Circuit rouge)

Circuit bleu : 30 à 45 minutes

Circuit rouge : 30 minutes minimum

Circuit vert : 45 minutes environ

Pour les 3 circuits combinés, prévoir 2 heures



Calades de St.- Julien*

Délibération
du 03-05-1632

Tous particuliers manans et habitans partie conseilheant Messieurs les conseulx, ont representé au conseil avoyr sy devant traité avec deux Caladiers de la ville de Manosque pour accomoder en calades le chemin de la fonteyne des deux costés tan du cartier de Gordane que de lautre, lesquels ils en veuissent pas moings de quatre soubz de la canne carrée

en comparant lesdits Mestres caladiers en plain conseil et après avoyr traité avec heulx sur ledit prix de ladite calade a esté arresté celui donné de quatre soubz de la canne à calader estant bien et deubment faict ainsin que s'apartien et sur se ayant faict corir les voyes à la avec, le conseil a donné pouvoyr à Messieurs les Conseulx de passer acte et promesse avec lesdits Mestres de calader ledit chemin dessandan du presan lieu allant à la fonteyne de deux costés ou autre chemin que besoing sera à la raison desdits quatre soubz pour canne carrée à la charge et condition que la communauté sera tenue y mestre des manevres pour servir lesdits mestres lequel ledit Conseil a promis à Messieurs les Conseulx de faire et dresser en capage sur tous les particuliers manans habitans dudít lieu suivant le rolle et charges qu'à se faire sera donné à heulz que seront esleux par lesdits conseulx tous lesquels particulliers que seront au rolle dudít capage y seront à se contraints et porsuivís par les voyes de justice ainsin que sapartient et suivant les paches et conditions que entre lesdits conseulx et mestres sera arresté, en cas qu'il y aye aucung rebellan qu'ils ne veuissent accepter ledit capage lhors qu'il seront commandés par les conseulx ou autres ayant charge auquel cas sera permis auxdits conseulx bailhier un cartier à Jehan Perin pour calader suivant les paches et convantions.



Foire du 20 Mars

**GROS SUCCES
DE LIBRAIRIE !**

Les monographies thématiques à partir des archives municipales réalisées par Anne-Marie et Michel COURCHET sont maintenant proposées par l'Office de Tourisme..

* Le texte ci-dessus sur les calades de Saint-Julien est extrait de la monographie « Les Mestiers d'Antan »

Sauver les calades : un défi citoyen !

Il y a 400 ans, des maîtres caladiers ont sué sang et eau pour accommoder nos calades et ce, afin que nos chemins soient plus faciles d'accès aux gens et aux bêtes, pour éviter que les intempéries creusent des ornières et que les pluies emportent les pierres et la terre. Ils ont posé ces dallages avec les outils rudimentaires de l'époque, leurs mains et leur sueur. Ces magnifiques réalisations sont encore l'orgueil de certains villages provençaux qui ont su les conserver ou les restaurer. Alors, à notre tour, nous devons sauvegarder les chemins caladés qui entourent le vieux village : le chemin de La Fontaine, celui du Paradis des ânes, celui qui descend de la Porte de Gourdane vers la chapelle de la Trinité et l'ancien chemin qui tirait vers La Verdière.

Les VTT, les quads, les motos tout-terrain les utilisent très souvent. Nous comprenons que cela puisse être un plaisir de les emprunter mais, à quel prix pour ce patrimoine là : en quelques minutes, des pierres sont décrochées et roulent, les fameux bute-roues -qui avaient été conçus pour éviter que les charrettes ne partent trop rapidement à la pente- sont arrachés, et les chemins caladés ne sont plus que de mauvais sentiers où, même les marcheurs ont des difficultés à tenir debout.

Alors, jeunes et vieux, amateurs de deux ou quatre roues sportives, aidez-nous s'il vous plaît, par respect pour le travail accompli par nos/vos ancêtres, pour le plaisir des yeux, à sauvegarder ces témoignages du passé. Il y a tellement d'autres chemins à découvrir et parcourir sur notre commune !

Michel Courchet



POINTS DE VUE*

Le COURS du Vieux Village Promenade ou dépôt ? *sans gêne!*



Située à l'entrée du village, cette esplanade qui fut ombragée, a vu nos grands-mères se promener avec leurs ombrelles...

Puis, progrès oblige, c'est devenu un parking... heureusement pour nos rues étroites !

Mais depuis quelques années, on y voit, au gré des chantiers, des tas de sable, des palettes de parpaings ou de sacs de ciment et autres matériaux peu décoratifs et dont les restes jamais évacués s'entassent les uns sur les autres comme des couches géologiques.

Les travaux se succédant sans fin dans le village, est-il normal qu'on prenne le domaine public pour un dépôt et sommes-nous condamnés à subir cette situation éternellement ?

Merci d'avance à qui pourra apporter une réponse à ces questions !

Monique Hoynant

PS : Depuis des années, une voiture stationne au beau milieu du chemin qui relie le Cours à l'aire de La Chapelle et au chemin du Baou. Pour faire le tour des remparts les visiteurs doivent se faufiler entre cette voiture et les aiguilles des agaves...

* Les « points de vue » n'engagent que leurs auteurs

Tous les articles proposés n'ont pu être publiés dans ce numéro ; ils sont conservés pour les numéros suivants.

**La nouvelle auberge
du vieux village**

est ouverte!

*Notre ami Gérard Berne
vous y attend!*

histoire d'un champ...

Oyez, oyez braves gens, ceci est mon histoire, moi le petit champ de Haute Provence aux pieds de la colline de Saint Julien.

Il y a longtemps de cela, je vous parle de temps lointains au début du siècle dernier, mon maître avait planté sur ma belle robe brune des ceps de vigne. C'était une jolie vigne ; certes elle ne donnait pas un grand cru aux appellations compliquées mais un petit vin frais et joyeux qui faisait claquer la langue et réjouir l'esprit. Chaque année je me parais de couleurs chatoyantes et le soir, quand le soleil déclinait sur mes belles feuilles vernissées, je m'enorgueillissais de voir la joie de mon maître. Fidèle et robuste je ne tombais jamais malade : ni le mildiou, ni les intempéries ne me faisaient plier. J'étais heureux.

Eh voilà que sur mon berceau se pencha la fée « Europe » : d'un coup magistral de sa baguette elle décida « tu serasmelon ». Mon maître dut arracher ma vigne, tâche douloureuse qui le fit souffrir longtemps. Je commençai à m'habituer à mes nouveaux compagnons ronds et odorants. Si leur automne n'était pas flamboyant, j'avais l'été triomphal. Les maraudeurs nocturnes étaient aussi les bienvenus et j'en ai caché plus d'un lors des chaudes nuits d'été. Je m'étais consolé de ma vigne et avais accepté mon sort.

Mais voilà, la fée Europe est versatile : quelques années passèrent, paisibles, et voilà que la baguette lui démangeait à nouveau ... Elle jeta son dévolu sur le maïs et ordonna que je sois ensemencé derechef ; mon maître dut plier et s'incliner. Cette année-là la terre de France donna plus de maïs qu'il n'en fallait et comble d'ironie pour un paysan, on ordonna à mon maître de jeter la récolte. Je pleurai longuement de désespoir : les hommes avaient-ils perdu la tête ? Finalement je restai en jachère et belle revanche, de magnifiques marjolaines parfumées jaillirent du sol : ma renommée s'étendit au-delà de la commune et chaque année les habitants de la région venaient me rendre visite avec plein de rires d'enfants doux à mon cœur.

Aujourd'hui mon maître est parti : il a rejoint cette terre qu'il aimait tant. Un laboureur européen l'a remplacé : il a saccagé mes belles marjolaines et depuis trois ans je gis, stérile et désert, telle une chèvre bréhaïne sur un bat-flanc. Mais j'ai appris la patience et l'espoir et j'ai ouï dire qu'il y a des hommes qui ressemblent à mon maître : j'attends.

Ceci est une histoire véridique : c'est le petit champ d'à côté qui me l'a contée un soir de printemps

Elisabeth Marès

LES CHEMINS DU PATRIMOINE ONT PERDU UN AMI



Pour tes amis de Saint-Julien, Robert, tu étais comme un frère, simple, chaleureux, irremplaçable. Il y a si longtemps que nous nous connaissons... nous avons partagé tant de fêtes, de repas, de balades, d'événements heureux ou tristes !

Il nous faut aujourd'hui tous ces souvenirs pour supporter ton absence, mais sois tranquille, nous n'oublierons rien ! Ni les sentiers vertigineux du Verdon, ni les couleurs de la Corse, ni ton copain Thalès, dont le fantôme s'est mis à rôder autour du jeu de boules...

Et puis je sais que nous nous retrouverons... Un jour, Là-Haut, dans la rue, nous apercevrons ton chapeau de (faux) cow-boy... tu nous diras de passer à la maison, Raymonde viendra nous ouvrir la porte et toi, tu nous serviras l'apéro...

Alors, au revoir, Robert ! (M.H.)

Robert Pons, mari de notre présidente, était membre fondateur de l'association. Il nous a quittés au début du printemps. Il allait avoir 66 ans.

Raymonde Pons et sa fille Christel Stratinovici remercient tous ceux qui ont témoigné leur sympathie et leur soutien dans ce moment difficile"

Vous voulez agir pour le patrimoine de St-Julien-le-Montagnier ?

Prenez contact avec l'association (adhésion annuelle 10€)

Les Chemins du Patrimoine*

22, rue de l'Hôtel de Ville 83560 Saint-Julien le Montagnier

*Association adhérente de la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux

Présidente: Raymonde PONS Tel: 06 33 29 80 86 Courriel: raymonde.pons@neuf.fr